

Informations légales



Nombre de prises autorisées par jour : **Interdiction de prélèvement**
L'ombre commun est une espèce du **groupe 2**.

Quand le pêcher ?



Période d'ouverture pour :

	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DÉC
Calmes												
Mixtes												
Vives												

Où le pêcher ?



- Ourthe
- Sûre
- Semois
- Lesse

Pour plus d'infos :
www.parcoursdepeche.be

Comment le pêcher ?

L'ombre se pêche à la mouche sèche ou noyée.
Cette technique et d'autres sont détaillées sur :
www.maisondelapeche.be

Le saviez-vous ?

En rivière, plusieurs critères assurent la présence de l'ombre (Persat, 1976) :

- Pente du lit mineur de 1 à 8 ‰
- Température estivale entre 15 et 18°C
- Oxygénation proche de la saturation
- Absence de pollution chronique
- Gravières non colmatées
- Succession de rapides et de calmes profonds

Contrairement à la truite, l'ombre n'a pas de poste bien établi, il peut se tenir en pleine eau et n'occupe pas de postes de chasse. Il choisit cependant les places qu'il occupe avec soin. Ces emplacements lui permettent de surveiller la dérive des insectes aquatiques ou terrestres et de se maintenir sans trop d'effort dans le courant.

zone

2

zone à ombre - L'ombre

L'ombre commun

Thymallus thymallus



Rue Lucien Namèche, 10
B-5000 NAMUR
T +32 (0) 81 411 570
info@maisondelapeche.be

Achat en ligne du permis de pêche
www.permisdepeche.be

- Accessibilité des lieux de pêche
- Écoles et stages de pêche
- Restauration des milieux
- Techniques de pêche
- Parcours de pêche
- Hébergements de pêche

www.maisondelapeche.be

Avec le soutien de :



Wallonie

La Maison wallonne de la pêche regroupe toutes les Fédérations territoriales de Wallonie. Son but est d'assurer la promotion de la pêche et la protection des milieux aquatiques en Région wallonne. Elle contribue à élaborer le dispositif législatif et réglementaire de protection de l'environnement et de développement de la pêche.

salmonidés



Description

Thymallus thymallus

Le corps de l'ombre est fusiforme avec un dos trapu. Sa bouche est petite, dirigée vers le bas et son œil est étiré en pointe vers l'avant (piriforme ; cela favorise une vision vers le haut). Sa nageoire dorsale est de couleur rouge, très développée et disposée en étendard. Elle est plus grande chez le mâle. Son ventre est blanc.



focus...



L'œil de l'ombre est piriforme ; c'est-à-dire en forme de poire.

Régime alimentaire

L'ombre se nourrit de proies benthiques (mollusques, crustacés, larves d'insectes aquatiques) mais aussi d'insectes aériens dérivants gobés en surface.

Écologie

L'ombre est une espèce grégaire qui présente une organisation en bancs de mêmes classes d'âge (hiérarchisation en fonction de la taille et des habitats). Il affectionne les rivières aux fonds graveleux et sableux dont l'eau est bien oxygénée. Cette espèce est sensible à la pollution et représente un bon indicateur de la qualité du milieu.

Reproduction

A la différence des autres salmonidés, la ponte de l'ombre se déroule au printemps (mars à mai). Elle commence dès que les températures augmentent et que la turbidité des eaux diminue. Les frayères sont situées en tête de radier, elles sont peu profondes, le courant est de l'ordre de 50 cm/s et le substrat est de type galets, graviers ou gros sable. Les femelles déposent leurs œufs en plusieurs fois dans le sédiment mais elles ne construisent pas de nid comme le font les autres salmonidés. Lors de cet acte, elles sont entourées par la nageoire dorsale du mâle.

Œufs

3.000 à 6.000 œufs sont pondus par kilo de femelle. Ils mesurent **2 à 3,5 mm de diamètre** et sont de couleur blanche. Leur durée d'incubation est de **150 à 220 °C x Jours**.

Larve

Après éclosion, l'œuf donne naissance à une larve de **10 mm** qui quitte le compartiment interstitiel après 6 à 8 jours.

Dimorphisme sexuel

En période de reproduction, le mâle revêt une livrée de noce vivement colorée : dos bleuté et flancs verdâtres.

Identification

Le nombre et la disposition des points noirs permettent d'individualiser les individus au sein d'une population.

Compétition

L'ombre présente une faible compétition face à la truite de rivière. Cependant, une compétition intra-spécifique existe surtout au niveau des habitats. Il est un peu plus tolérant que la truite face à la pollution organique modérée et aux réductions de débit.

Variabilité génétique

En France il existe une variabilité génétique qui est due à la disparition des connexions entre plusieurs réseaux hydrographiques suite à des événements géomorphologiques historiques.

Nombre d'écailles

74 à 96 écailles sur la ligne latérale.

Tailles courantes

20 à 40 cm pour **0,2 à 1 kg**.